



Conseil communal  
Le bureau

## Extrait du procès-verbal

### Séance du mercredi 30 septembre 2020

sous la Présidence de Madame Cuénoud González

**Préavis N° 10-2020    Réhabilitation de la station d'épuration de Pully**  
**Demande de crédit pour les études d'avant-projet**  
**CHF 1'445'000.00**

---

#### Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 10-2020 du 12 août 2020,  
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,  
vu le préavis de la Commission des affaires régionales et intercommunales (CARI),  
vu le préavis de la Commission des finances,  
décide

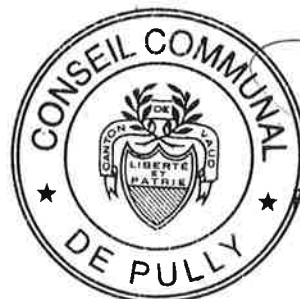
1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 1'445'000.00 pour les études d'avant-projet de réhabilitation de la STEP der Pully ;
2. de prélever ce montant sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 5 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire

Odile CUENOUD GONZALEZ



Francine MEDANA

Pully, le 23 octobre 2020